Tribunal de la concurrence



Competition Tribunal

Date: 16 avril 2018

Objet: CT-2016-015 – Le commissaire de la concurrence c

Administration aéroportuaire de Vancouver

Directive aux avocats (de monsieur le Juge Phelan)

À LA SUITE DU courriel de la part des parties daté du 13 avril 2018 avisant le Tribunal qu'une entente a été convenue à l'égard de la requête de production déposée par l'AAV,

LE TRIBUNAL ORDONNE CE QUI SUIT:

- 1. L'audition de la requête fixée le 30 avril 2018 est annulée.
- 2. Tous les autres délais prévus dans la directive datée du 12 avril 2018 sont maintenant annulés.

Bianca Zamor Agente du greffe Tribunal de la concurrence 600-90 rue Sparks, Ottawa ON K1P 5B4

Tél.: 613-941-2440